

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole
de niveau 3

Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural



UFA – Unité de Formation par Apprentissage

METIERS VISES

Aide à domicile, Employé auprès d'enfants, Assistant de vie scolaire, ATSEM, Employé de structures d'accueil pour la petite enfance. Employé de structures pour les personnes âgées et/ou dépendantes (maisons de retraites, EHPAD, etc.). Vendeur en commerce de proximité.

OBJECTIFS

Assurer le confort et le bien-être des personnes en situation de fragilité : jeunes enfants, personnes âgées, malades ou dépendantes. Entretien de leurs lieux de vie, participer aux tâches domestiques. Identifier les besoins alimentaires et préparer les repas.

Tenir un lieu de vente en zone rurale. Vérifier les stocks. Préparer les commandes. Encaisser la marchandise. Accueillir la clientèle et la conseiller.

CONTENU

UC d'enseignement général	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	UC d'enseignement technique et professionnel	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année
Expression et communication	4h	Insertion socio professionnelle	4h
Anglais (initiation)	2h	Cuisine, soins à la personne, diététique, entretien des locaux	8h
Education civique et sociale	4h	Vente	4h
EPS, hygiène et santé	2h	Biologie Humaine	2h
Mathématiques	4h	UCARE (Spécialisation)-Pla n canicule	1h
		Chantiers école et projets pédagogiques	Intégrés dans les enseignements
Total	16 h/semaine		19 h/semaine

• DUREE

De 1 à 3 ans, en fonction de la formation initiale
Entre 11 et 13 semaines/an de cours

• LIEUX

Lycée agricole
avenue Edouard Herriot
à Saint-Rémy-de-Provence

• DATE DE SESSION

Septembre 2023- Possibilité d'entrées permanentes

• CONDITIONS TARIFAIRES

Frais connexes de 60 euros

• ACCESSIBILITE

Référent handicap : M.Benahmed
mohamed.benahmed@educagri.fr

• DELAIS D'ACCES A LA FORMATION

Environ 15 jours
Soumis à la signature du contrat d'apprentissage avec l'employeur

• CONTACT

Secrétariat de l'UFA
04.90.92.74.98
ufa.st-remy@educagri.fr

• TAUX DE SATISFACTION

100%

<https://lpa.st-remy.educagri.fr>

UFA Saint-Rémy-de-Provence - Tel 04 90 92 74 98 - ufa.st-remy@educagri.fr - Siret 19131715000023
EPLEPPA Les Alpilles – Avenue Edouard Herriot – 13210 Saint-Rémy-de-Provence (Tel EPL : 04 90 92 03 20)

Maj Janv 2023

UFA – Unité de Formation par Apprentissage



- TAUX DE REUSSITE
100%
- TAUX DE REUSSITE apprenti.e.s en situation de handicap
Sans Objet
- TAUX D'INSERTION
100%
- REFERENTE FORMATION
Valérie FAGNOLA
valerie.fagnola@educagri.fr
- POURSUITES D'ETUDES
BAC Professionnel « Services Aux Personnes et Aux Territoires »,
BAC Professionnel « Métiers de l'Accueil »,
BAC Professionnel « Technicien Conseil Vente en Alimentation, option Produits Alimentaires ».
- CONDITIONS PARTICULIERES
L'apprenti.e a un statut de salarié.e et perçoit une rémunération

L'Apprentissage permet de préparer un diplôme.
En plus, il permet d'accéder plus rapidement à un emploi.

L'Apprentissage c'est
Une Formation = Un Métier

METHODES MOBILISEES

En présentiel avec un accompagnement personnalisé.
Emploi de la pédagogie de l'alternance.
Formation prenant appui sur des situations professionnelles significatives.

MODALITES D'EVALUATION

Chaque capacité fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.
Le diplôme est acquis si l'apprenti.e a réussi l'ensemble des évaluations.

PRE-REQUIS

Etre âgé.e de 16 à 29 ans révolus, ou avoir 15 ans et justifiant avoir accompli l'année de 3^{ème}.
Avoir un maître d'apprentissage.
Aimer le travail physique, le travail d'équipe.
Etre d'un tempérament bienveillant et ouvert aux autres.

CONDITIONS D'ADMISSION

Entretien sur bulletins scolaires et motivation.
Avoir 16 ans ou 15 ans et être issu(e) d'une classe de 3^{ème}.
Contrat d'apprentissage de 2 ans signé avec un employeur.
Possibilité d'individualisation du parcours de formation.

REMUNERATION

SMIC mensuel : 1 709.28 € (1 ^{er} janvier 2023)		
Rémunération la 1 ^{ère} année		
Avant 18 ans 27% du SMIC 461.51 €	De 18 à 20 ans 43% du SMIC 734.99€	21 ans à 25 ans 53% du SMIC 905.92 €
Rémunération la 2 ^{ème} année		
Avant 18 ans 39% du SMIC 666.62 €	De 18 à 20 ans 51% du SMIC 871.73€	21 ans à 25 ans 61% du SMIC 1 042.66€
Rémunération la 3 ^{ème} année		
Avant 18 ans 55% du SMIC 940.10€	De 18 à 20 ans 67% du SMIC 1 145.22€	21 ans à 25 ans 78% du SMIC 1 333.24€
Pour les 26 ans et plus : 100% du SMIC soit 1 709.28 €		

<https://lpa.st-remy.educagri.fr>

UFA Saint-Rémy-de-Provence - Tel 04 90 92 74 98 - ufa.st-remy@educagri.fr - Siret 19131715500023
EPLEFPA Les Alpilles – Avenue Edouard Herriot – 13210 Saint-Rémy-de-Provence (Tel EPL : 04 90 92 03 20)

Maj Janv 2023